



Question*****

Par **Kernevez**, le **18/04/2019** à **15:40**

Bonjour,

Que signifient les termes "hors composition et médiation pénale"?

Merci

Par **Visiteur**, le **18/04/2019** à **16:14**

Bonjour

La médiation pénale est une mesure alternative aux poursuites

Le procureur décide s'il est opportun d'engager des poursuites.. ou de mettre en oeuvre une procédure alternative aux poursuites

Donc, "hors composition" signifie que le Procureur a décidé de ne pas engager des poursuites importantes contre vous, mais une procédure alternative car je suppose que les faits reprochés le permettent et qu'il n'y a pas récidive (la prochaine fois, pas de pardon!).